

Charles Séraphin SPRIET
1835 - 1906

Dans un bulletin précédent la TRIBU avait rappelé les nombreuses activités de Charles Séraphin SPRIET auquel notre association reste très attachée , puisque il fût en 1886 l'auteur de la Généalogie de la notre famille et le premier chercheur des Spriet.

M.Luc HAZEBROUCQ, Président du Groupement Généalogique de la Région du Nord (GGRN) ami fidèle et dévoué de notre association, vient de nous donner le résultat de ses recherches aux Archives sur Charles Séraphin, c'est la copie du dossier déposé en 1900 à la Préfecture de Nord devant permettre à ce dernier.d'obtenir les "Palme Académiques"

En remerciant vivement M. Luc Hazebroucq , la TRIBU est heureuse de communiquer ce dossier avec diverses explications complémentaires.

De quoi s'agit-il ?

En 1900, Charles Séraphin a 65 ans, il désire vivement les "PALMES" c'est l'époque qui veut cela. Sans doute il estime que cette distinction lui revient de par ses mérites. N'est-il pas l'auteur de livres d'histoire locale ? N'est-il pas membre de la Commission Historique du Département ? N'est-il pas un photographe dont les oeuvres sont exposées ? En un mot il est acteur de la vie culturelle de son temps .Bref, il voudrait bien les "Palme" d'autres les ont bien reçues pourquoi pas lui ?

Il y avait donc lieu d'établir un dossier à transmettre au Ministre à Paris par le Préfet et c'est ce dossier, que M. Luc Hazebroucq a dernièrement retrouvé, que nous allons analyser.

Il est composé de 3 pièces principales:

- lettre du 16 Décembre 1900 de Charles Séraphin à Monsieur FINOT
- lettre du 18 Décembre 1900 de M. FINOT à Monsieur le Préfet.
- lettre du 19 Décembre 1900 du Préfet au Commissaire Spécial de Lille pour fournir dans le plus bref délai possible des renseignements sur la famille, les antécédents et l'attitude politique de M. Charles SPRIET, accompagnée de sa réponse.

Observation préalable à formuler, les choses vont rapidement, trois jours, l'administration Préfectorale du moment ne flâne pas. Il faut faire vite pour la promotion des "Palme" de Janvier 1901

commentaires sur la lettre SPRIET à M. FINOT

C'est la demande du récipiendaire, très captivant document car il nous permet enfin de connaître l'écriture de Charles Séraphin, sa signature et presque son intimité.

On sent qu'il désire vraiment les "Palme", *l'enquête sur mon compte*, écrit-il, *ne peut être que rapide , ma vie est si simple... je ne fis de mal à personne et ne connais pas d'ennemis.*

Il fait un peu son éloge en évoquant ses ouvrages historiques tirés à 200 exemplaires dont le dépôt en fût fait régulièrement à la Préfecture et au Ministère. Avec une certaine fierté, il dresse l'inventaire de ses travaux.

Mais, pour nous Charles Séraphin était historien, aussi quelle surprise d'apprendre qu'il était également photographe, il nous vante ses qualités avec beaucoup de précisions, on voit qu'il connaît parfaitement son sujet, lisez avec attention ce passage où notre artiste quittant toute mesure, se louange lui-même en rappelant les médailles obtenues "Mais c'est dans la photographie, dans le moyen de conserver et reproduire à l'infini par le cliché des édifices dont quelques uns sont déjà disparus que vous trouverez, mon principal titre par trois fois reconnu....."

et il termine ainsi longue lettre par "Voilà des titres modestes, mais qui me permettent d'espérer."

Explications sur la lettre de Monsieur FINOT au Préfet.

Disons d'abord que Monsieur FINOT est en 1900 à la fois Directeur Départemental des Archives et Président de la Commission Historique du Département du Nord, il est donc naturel que le dossier soit adressé par ses soins au Préfet, d'autant que Charles Séraphin est membre de la Commission.

Cette lettre rappelle les mérites et les activités du candidat aux palmes d'Officier d'Académie, elle est également intéressante car elle évoque le millier de vues photographiques et M. Finot de préciser que la distinction sollicitée serait une nouvelle et juste récompense pour ce travail considérable, en outre écrit toujours M. Finot, "j'ai lieu d'espérer qu'elle le déterminerait définitivement, comme il en a manifesté l'intention à céder gracieusement cette collection de grande valeur à la Commission Historique, c'est à dire au Département du Nord."

Remarques sur la lettre du Préfet et l'enquête

Document parfaitement lisible, observons que dès la réception de la lettre de M. Finot, le Préfet soit le 19.12.1900 ouvre une enquête, sans doute nécessaire, pour envoyer le dossier à Paris.

Le jour même le Commissaire spécial rédige son rapport et l'adresse à la Préfecture.

Nous y voyons quelques erreurs, c'est normal dans la précipitation, mais ce document nous fait découvrir encore mieux notre cher Charles Séraphin. Par les yeux de l'enquêteur, nous le voyons fort bien s'occupant de photographie, de peinture, collectionnant les objets d'antiquité, les vieux livres, trainant dans les musées, les bureaux de vente etc, professant néanmoins des opinions républicaines.

Pour terminer, disons que ce dossier n'était pas inutile, par la suite Charles Séraphin devait porter le ruban violet d'Officier d'Académie et la TRIBU regrette, oh combien, de ne pas l'avoir connu.

Alors, reste la question des 1000 vues photographiques, où sont-elles ? Elles ne peuvent pas être perdues, elles sont recherchées, mais nous savons qu'avec l'amitié de M. L. Hazebrouck et la tenacité de Bernadette Courmont, rien n'est impossible. Il faudra attendre un prochain bulletin de notre association pour connaître le sort des photos.

La Tribu..

Lille 16 Decembre 1900

Monsieur Timmermans, de la Commission historique

Monsieur

M. Debréire m'écrit que vous présentez
ma candidature aux palmes académiques à l'Académie
de Préfet. J'en suis très reconnaissant. Je ne désire
point la promotion de préfet; celle du 14 juillet est
réservée pour les instituteurs et la remise à l'an
prochain pourrait bien être pour moi un entorement de
1^{re} classe. ma enquête sur mon compte ne peut
être que rapide. ma vie est si simple, si sotte
je ne fais de mal à personne et ne commets pas
d'ennemis.

mes livres historiques sont modestes, mais
justifiés. Épris de vive passion pour notre
histoire locale et familiale, je fis l'histoire des
foyers, quelques généalogies. En 1882 je fis
paraître à plus de 10,000 exemplaires cette grande
incluse sur la mané André que l'on fête et
sur le château de Lille. Je fis reproduire 3,000
ex. une légende rimée, chantée sur nos origines,
la chanson de l'Inde. Je fis paraître
en 1889 L'Éton des abbés, des seigneurs
en 1890. Marguerite et l'abbaye de Réclmator
en 1891. Hautbois des cantons, les vignettes

ADN M 125/4
Charles SPRIET
négociant, 1900

Les documents d'archives.
 En 1898 le vicomte de ...
 de ... de ... de ...
 Ces ouvrages ont par ...
 dépôt en fut régulièrement fait à la préfecture
 et au Ministère.

Mais c'est dans la photographie, dans le
 moyen de conserver et en reproduire à l'infini
 par le cliché des édifices dont quelques uns
 ont déjà disparu que vous trouvez mon
 principal but par moi mesuré par
 le docteur de ... de ... qui me
 donna en 3 ans avec le titre de palmarès
 une médaille d'argent, une médaille de vermeil
 grand module, en 1894 la médaille d'or -
 et qui par la suite encore la commission
 technique me vint de remerciements
 chaleureux reconnaissant le mérite de mes
 clichés et l'étendue de mon travail
 ce qui par mille qu'il a fondé mes efforts
 Je puis ajouter que par le choix de la
 position parfois rigide, bien coordonné avec
 mes appareils, j'obtiens des vues impossibles à
 prendre par d'autres photographes, à cause
 du peu de recul et de l'élévation de
 l'appareil.

En 1897 au concours régional d'agriculture
 de Lille j'avais exposé un grand nombre de
 vues de fermes, et sous le drapeau le
 ministre M. Viger s'est arrêté et cet
 album. Le comte me donna une
 médaille d'argent, j'eus encore de cette
 Société d'autres médailles d'argent et
 de vermeil.

Vous en avez eues médailles mais que
 lue permettent d'exprimer.

Agreez, Monsieur le Président
 l'assurance de mes sentiments reconnaissants
 et de ma parfaite considération.

C. Spricot

me Stéphane Cay,
 L'Institut de la photographie

(1)

PRÉFECTURE
du Nord.

Lille, le 18 décembre - 1900.

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES,
COMMUNALES,
HOSPITALIÈRES,
et
Bibliothèques administratives.

Monsieur le Préfet,

1900 - C. Sp. - Lille
19.12.00

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec les pièces qui l'accompagnent, la demande ci-jointe par laquelle M^r Charles Spriet, ancien négociant, membre titulaire de la Commission historique du département du Nord, sollicite d'être proposé par vous à M^r le Ministre de l'Instruction publique à l'effet d'obtenir les palmes d'officier d'Académie.

Je permets-moi d'appeler votre bienveillante attention sur la candidature de M^r Ch. Spriet qui fait partie de la Commission historique depuis une dizaine d'années. Outre les importants ouvrages historiques publiés par lui sur Loos et ses Seigneurs, Marguette et son abbaye, Stambourline et les communes de son canton, il a réuni une collection d'un millier de ses photographiques des principaux monuments soit anciens, soit modernes,

Monsieur le Préfet du Nord

(2)

des départements du Nord et du Bas-de-Calais ainsi que d'une partie de la Belgique. Toutes ces photographies ont été prises par lui-même et à ses frais. La Société des Sciences de Lille a décerné à M. Ch. Spriet pour ce travail considérable qui l'a entraîné dans d'assez grandes dépenses, une médaille d'or de première classe.

La distinction que sollicite aujourd'hui M. Spriet serait une nouvelle et juste récompense de ses travaux. En outre, y'a-t-il lieu d'espérer qu'elle le déterminerait définitivement, comme il en a manifesté l'intention, à citer gracieusement à la Commission historique, c'est-à-dire pour le fait au département du Nord, la collection d'environ mille clichés photographiques qu'il a réunis, collection dont il est inutile de faire ressortir la grande valeur.

J'aurais déjà appelé officiellement l'attention d'un de vos collègues, l'honorable M. Ed. Durand sur M. Spriet et ses travaux, ce lui communiquant un certain nombre de photographies prises par lui. M. Ed. Durand avait témoigné à son égard un vif intérêt mais son départ avait fait ajourner de

la part de M. G. Spier, jusqu'à ce jour
toute sollicitation directe de candidature
aux grades d'officier d'Académie. (3)

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,
l'assurance de la profonde considération
avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre
très-obéissant et dévoué serviteur.

Le Président de la Commission historique
du département du Nord.

Jules Guisart

CABINET
du
PRÉFET

Confidentielle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU NORD

DEMANDE	RÉPONSE
<p>Le PRÉFET DU NORD a l'honneur de prier Monsieur <u>le Commissaire</u> <u>Spécial de Lille</u> de vouloir bien lui fournir, <u>dans le plus bref délai</u> <u>possible</u>, des renseignements sur la famille, les antécé- dents et l'attitude politique de <u>M. Charles</u> <u>Sprick</u> lequel ne figure pas membre de la Commission des Lorains du Nord. sur Compère 69 Canteleu - Lambertart</p>	<p>Lille 19 décembre 1900 <u>Sergent</u> j'ai l'honneur d'adresser à Monsieur le Préfet du Nord les rensei- gnements suivants recueillis sur le compte de M. Sprick, objet de la demande ci-dessus: M. Sprick, Charles, rentier, âgé de 74 ans environ célibataire, originaire de Flers-les-Belle où il a encore quelques cousins, vit seul dans une petite maison qu'il a récemment achetée à Canteleu. Il avait habité Lille pendant quelques mois et précédemment à Haubourdin - Il a joui, dit-on, d'une certaine aisance qui a dû</p>
<p>Lille, le 19.12 1900 LE PRÉFET DU NORD, Le chef de Cabinet <i>[Signature]</i></p>	<p>Lille Imp. L. Dard. 12754 10.1800 500</p>

II

péniciler en raison de ses goûts pour des travaux d'agrément et surtout peu rémunérables - M. Sprick s'occupe en effet de photographie, de peinture, collectionne les objets d'antiquité, les vieux livres; aime beaucoup à fréquenter les musées, les bureaux de vente, etc...-

Par suite de son grand âge M. Sprick mène une vie très solitaire - Considéré par les gens du voisinage comme un vieux garçon, maniaque, il n'en est pas moins aimé et estimé par eux - Laisant de côté toute question politique, il professait néanmoins des opinions républicaines -

Le Commissaire spécial,

Thurmond